

LES LANGUES INDIGÈNES DANS LE PARLER FRANCO-ACADIEN

*Mémoire présenté au Congrès de la Langue française au Canada
(Québec 1912)*

L'influence des langues indigènes ne s'est pas plus fait sentir sur le parler acadien que sur celui des Canadiens français : à de rares exceptions près, ce sont les Indiens qui ont appris le français plutôt que les Français n'ont appris les langues des tribus avec lesquelles ils venaient en contact. Néanmoins, de même qu'un certain nombre de mots français se sont infiltrés dans le vocabulaire indien, ainsi certains termes indigènes sont entrés dans la langue acadienne comme dans celle des Canadiens français.

Ce qui est difficile, dans cette question, ce n'est pas de reconnaître ces mots indigènes, mais de savoir à quel dialecte indien il convient de les rattacher. Cet embarras s'explique historiquement par la vie errante que menaient les Indiens, par l'infiltration qui se produisait des termes d'un dialecte dans un dialecte voisin, par le fait enfin que les Acadiens, comme leurs frères du Canada, sont venus en rapport tour à tour avec les tribus les plus diverses. Ainsi les peuplades que rencontra Champlain, en 1603, à Stadaconé et à Hochelaga, n'appartenaient pas du tout à la même lignée que ceux qu'avait entrevus Cartier, soixante-dix ans auparavant. D'après les indications de ce dernier, dans les récits où il a consigné un vocabulaire assez imparfait de leur langue, ceux-ci se rattachaient à différentes tribus de la famille huronne-iroquoise disséminée à l'est du Mississipi, depuis le golfe du Mexique jusqu'à la mer d'Hudson ; au temps de Champlain, ils avaient mystérieusement disparu des bords du Saint-Laurent où l'on ne trouvait plus que les tribus algonquines. Cet éparpillement si rapide, joint au fait que les indigènes n'ont jamais écrit leurs annales, rend donc très difficile la connaissance de leurs divers dialectes et l'attribution à tel de ces dialectes plutôt qu'à tel autre des mots qui ont reçu droit de cité dans le parler des Acadiens.

On sait du moins, avec assez de certitude, le nom des principales tribus avec lesquelles ceux-ci eurent à faire. C'est d'abord celles des Algonquins, dont les dialectes étaient aussi largement parsemés que les rameaux de ce tronc vigoureux ; on les entendait tout le long de l'Atlantique, depuis le cap Hattéras jusqu'aux régions arctiques. Sur les rives du Kennebec et de la Penobscot, ainsi

qu'en Acadie, vivaient les Abénakis, les fidèles amis des Français. Les Etchemins, appelés *canoemen* par les Anglais, habitaient l'est et l'ouest de la rivière appelée Sainte-Croix par de Monts. La Nouvelle-Écosse, le cap Breton et l'île Saint-Jean étaient habités par les Micmacs ou Souriquois, renommés pour leur cruauté : on sait cependant que les missionnaires acadiens convertirent à la foi chrétienne leur chef Membertou. Enfin, tout le long du Saint-Laurent, depuis l'embouchure jusqu'à Québec, erraient les Montagnais, de la famille algonquienne.

Si ces notions permettent de dire à quelle famille indienne appartiennent les mots indigènes infiltrés dans l'acadien, elles ne permettent cependant pas d'attribuer tel mot à telle tribu de cette famille plutôt qu'à telle autre, vu encore une fois l'intrusion fréquente des mots d'un dialecte dans un dialecte voisin. Aussi, renonçant à une appropriation certaine que seule rendrait possible l'étude comparée des langues indigènes, nous nous contenterons de constater les faits linguistiques. Nous rechercherons les termes indiens qui se sont glissés dans le vocabulaire acadien sans nous occuper de remonter, dans la plupart des cas, jusqu'à la source de ces mots.

*
* *

Le nombre de ces sauvages intrus tend à disparaître : au dire de ceux qui habitent la côte nord de la Baie-des-Chaleurs, les vieux paysans emploient beaucoup plus de mots d'origine indienne que les jeunes gens. D'autre part, il est très peu de ces termes introduits dans l'acadien qui ne se retrouvent en même temps dans le franco et même l'anglo-canadien : bien plus, il semble que la plupart de ces emplois ont été adoptés d'abord par les Anglais, puis, après un détour par les Antilles, ont été transmis aux Français.

En voici la liste, aussi complète que nos études nous permettent de la dresser ⁽¹⁾ :

1 *àlpàká*, f. = alpaca. Ce mot est emprunté au nom péruvien de l'animal qu'il désigne. L'accent porte plutôt sur la pénultième que sur la dernière syllabe, effet, probablement, de l'accent anglais.

2 *àmàk*, m. = hamac. Cf. esp. *hamaca*. Mot venu des Indes occidentales.

3 *atòká*, m. = pomme des prés. On trouve ce mot écrit de plusieurs façons : *atoka*, *atocca* (Chamberlain, N. et Q., v. 1, pp. 221), *otoca* (Elliott, A. J. P., v. VIII, p. 338). Tout autour de la Baie-

1. Sur ces mots, voir les articles du professeur Chamberlain (*American notes and queries*, V. I-II, 1888-89, *passim*), une étude du professeur Elliot (*American Journal of philology*, pp. 145-151, 338-340) et le *Dictionnaire* de Sylva Clapin. Ce dernier, qui abonde en renseignements utiles, contient beaucoup de mots de provenance indienne que les ouvrages de même nature publiés depuis. Nous renverrons souvent le lecteur à ce livre ainsi qu'aux deux revues signalées : nous abrégons seulement la mention du titre (v. g. N. et Q., A. J. P.). Autres abréviations : B P F C = *Bulletin du Parler français au Canada* ; H. D. T. = *Dictionnaire général* de Hatzfeld, Darmesteter et Thomas.

Consulter aussi le *Glossaire franco-canadien*, d'Oscar Dunn et les *Notes* de l'abbé Caron.

des-Chaleurs on se sert de ce mot, en anglais *cranberry*. Bibaud le signale dans son *Mémorial*, p. 56. Clapin dit : prononcez *ataka* ; dans l'*Appendice*, p. 345, il l'épelle *atoca* et cite l'abbé Cuoq (Cf. BPFC, III, pp. 254-293 ; V, p. 65).

4 *bàbié*, f. Chamberlain épelle *babiche* et définit : « lanière de cuir ou de peau » (I, p. 232) A Carleton en applique ce mot à une espèce de courroie (cf. Clapin, p. 32 et p. 345 ; BPFC., II, p. 145 ; III, p. 19 ; V, p. 65).

5 *bukā*, m. = boucan. A l'origine, petit endroit où les Caraïbes fumaient la viande. Emprunté au dialecte des Caraïbes ; voir H. D. T. (Chamberlain, I, p. 232 ; cf. Clapin ; BPFC. II, p. 76 ; III, p. 181) :

vá dō pá dā st mēzō lō, sē ā vrē bukā.

va donc pas dans cette maison-là, c'est un vrai boucan.

6 *bukāné* = boucaner ; dérivé de *boucan*, mais usité au sens de « fumer, sécher la viande », sens primitif du mot (cf. BPFC., III, p. 181) ; *bukan* = boucane, s'applique à la fumée même (ibidem, et II, p. III) :

vá dā là bukānēri mē càrcé ān bāyēt dērā bukāné.

va dans la (boucanerie) me chercher une baguette de hareng boucané.

Au lieu de *baguette*, on entend aussi *ān brōcté* (brochetée) qui veut dire « bon nombre filé ensemble ». Dans l'Ouest, selon Chamberlain (*The vocabulary of Canadian French*. Québec, Dussault et Proulx, 1906, -p 12, n° 15), *boucanière*, f., veut dire une *tente indienne*, nommée ainsi à cause de la « boucane » ou fumée qui s'en échappe.

7 *bukānēri*, f. (boucanerie). C'est l'endroit où l'on fume la viande ; voir l'exemple qui précède. Le Comité du BPFC (III, p. 182) définit : « Établissement de celui qui fume la viande ».

8 *dōré* et *doré*, f. = anglais *dory*. Probablement d'origine indienne ; nom donné dans les Indes occidentales et aux alentours du golfe du Mexique, au canot que l'on fabrique tout simplement en creusant une grosse bûche. Il paraît probable que le mot est venu de l'anglais.

9 *kānōt*, m. = canot. On sonne le *t* final ; caraïbe : *canaoa* ; cf., pour l'étymologie, Chamberlain (I, p. 259) et Clapin. Celui-ci dit que le mot *canot* fut employé au Canada avant de l'être en France et dérive de l'espagnol *canoa*, se rattachant au dialecte des Caraïbes. Il cite aussi Lescarbot, qui, dans son *Histoire de la Nouvelle-France*, appelle *canao* un « petit bateau tout d'une pièce. »

kē ! gārđ lē kānōt kī pá:s ó lārj ; y á ā sōvā:j e ān sāvājēs kī pāgā:j.

tiens ! regarde le canot qui passe au large ; il y a un sauvage et une sauvagesse qui (payent).

10 *kāribu*, m., caribou, le renne de l'Amérique septentrionale ; d'origine huronne (cf. Chamberlain, I, p. 270 ; Clapin, p. 68).

11 *mānitu*, m., manitou. Selon Littré : « Nom des divinités de l'Amérique du Nord. » Dans le dialecte de Carleton, bien que le mot se rattache à une divinité, pourtant le sens en est assez

vague. D'origine algonquine (voir Chamberlain, I, pp. 305-6). Le *Grand Manitou* est celui qui est placé au-dessus de tous les « manitous ». Cf. Clapin, pp. 209, 359 ; BPFC., IV, p. 65, où l'on trouve un usage du XVIII^e siècle (1744) : « Ce chien avait le Manitou pour la perdrix, c'est-à-dire il chassait bien. »

12 *màdgni*, m. = l'anglais *mahogany* (*mahògèni*) = acajou. Chamberlain cite diverses autorités sur l'étymologie de ce mot. Il paraît être venu de l'Amérique du Sud et être entré dans le dialecte en passant par l'anglais. Selon Chamberlain, ce mot est en train de supplanter la forme populaire canadienne *àrkàju* = acajou (I, p. 365). Dunn donne *mahogany* comme le font aussi Caron et Clapin. La prononciation canadienne-française est *mò:gné* :

vlá ti àn bèl tàb ; àl è fèt ā màdògèni.

voilà (ti) une belle table ; elle est faite en *mahogany*.

13 *màskwábiná*, m. Nom d'un sorbier ou d'un cormier ; d'origine algonquine ; voir Chamberlain (II, p. 2). Le mot est cité par Bibaud dans le *Mémorial*, p. 56 ; il l'écrit *mascouabina* (Cf. Clapin, p. 359, qui l'écrit de la même façon).

14 *mékòk*, m. Usité au lieu du terme français populaire *savane*. Chamberlain écrit « mohok » et dit que le mot est d'origine micmac. A Carleton on traduit ainsi ce mot : Savane, forêt d'arbres résineux. Clapin (p. 362) écrit *mokoh* et dit « ... usité surtout parmi les Acadiens » :

òn á été ramá:sé dé bòlwè dā lé mékòk à djó.

on a été ramasser des bluets dans le « mokoh » à « Jo ».

Dans le *Vocabulary of Canadian French*, de Chamberlain, n° 10, p. 7, on trouve : « Maskeg m. Mot d'origine Crise, désignant un marais, une savane. » Ce renseignement est emprunté, comme le dit Chamberlain, à Clapin, p. 359. Ce dernier fournit encore les renseignements suivants : « Le P. Petitot définit le *maskeg* : marais, ou plaine remplie de lichens. Dans le dialecte Otchipwe on trouve la forme *mashkig* ». Chamberlain dit que le père Petitot écrit aussi *masquèque*.

15 *mikmák*, m. = Micmac, nom donné à une tribu d'Indiens. Le sens *embarras, intrigue*, qu'on trouve dans le *Glossaire franco-canadien* d'Oscar Dunn, n'est pas celui de Carleton : Ce sens provient peut-être des luttes continuelles entre les Micmacs, fidèles alliés des habitants français, et les Anglais. H. D. T. dit : « Origine inconnue ». (Cf. Chamberlain, II, p. 17 ; Clapin, p. 361.)

16 *mikwán*, f. = grande cuiller en bois. Selon les autorités citées par Chamberlain, II, p. 17), probablement d'origine algonquine. Dunn écrit *micouenne*. Le mot est aussi signalé par Bibaud dans le *Mémorial*, p. 56, et il est écrit *micouanne*. Clapin écrit *micouenne*, p. 217 et p. 361. Cf. le BPFC, (II, p. 78) où l'on voit que cette cuiller est celle dont on se sert pour fabriquer le sucre d'érable. On y trouve les formes *micoine*, III, p. 220 ; *micouenne*, IV, p. 144 ; *micouanne*, V, p. 65.

17 *mitas*, f. = grandes guêtres ou jambières ; d'origine algonquine (Chamberlain, II, p. 30 ; Elliott, AJP., p. 148). Dunn écrit *mitasse*, Bibaud *mitas*, Clapin *mitasse*. Au XVIII^e siècle, on

trouve *mitasses de poule, de dinde* = le bas de la cuisse (BPFC., III, p. 291).

18 *mògàsin*, m. = mocassin. Selon Chamberlain (II, p. 31) d'origine algonquienne. Dunn écrit *mocassin* (Cf. Elliott, AJP, VIII, p. 339 ; Clapin, pp. 218, 362). BPFC (II, p. 146) donne la forme *mogassines* :

s fè:r fè:r dé mò:gàsin pur àle ó bwá kã:t i fè frèt.

se faire faire des mocassins pour aller au bois quand il fait froid.

19 *màgwà*. Selon des renseignements recueillis à Carleton, on entend de temps en temps, dans la bouche des *vieux*, cette expression. Elle est censée être d'origine sauvage et on l'emploie pour dire *je ne peux pas*.

20 *nàgàn*, f. Ce mot est venu de Québec. Selon l'explication fournie par les gens de Carleton, c'est le nom d'une valse populaire composée par Louis Lionais. Selon Chamberlain (II, p. 31) le mot est d'origine algonquienne et veut dire : *berceau indien*. Le poète canadien-français, Louis Fréchette, s'en est servi. On l'écrit ordinairement *nagane*. Clapin écrit *nagane* et *nugâne* et définit : « Sorte de filet servant aux mères indiennes pour porter leurs enfants sur le dos » ; cf. aussi la page 362, pour des renseignements plus précis.

21 *nigòg*, m. La maîtresse d'école du petit village de Carleton, Mlle Elmina Allard, prétend que ce mot désigne un outil quelconque. En consultant Champlain (II, p. 52), on trouve que c'est le nom d'un harpon pour attraper le poisson, harpon dont on se sert dans les parages acadiens. Probablement d'origine micmac. Il s'écrit ordinairement *nigog* ou *nigogue*. Clapin le définit bien (p. 227).

22 *pābind*. Ce mot paraît avoir le même sens que celui du n° 13, *maskwabina*, c'est-à-dire *sorbier* ou *cormier*. Il ressemble à un mot qu'enregistre Clapin. Celui-ci écrit *pimbina* (p. 246) et définit : « Michaux et Gray le considèrent comme une variété de la canneberge du Maine et du Canada. »

22a *pàgà:y*, f. = pagaie. Ce mot a dû être tiré du français *pagaie* où l'on a supprimé la terminaison - *aie* que l'on a remplacée par la terminaison très populaire *à:y* ou *a:y*. On entend aussi le verbe *pàgàye*, payer, c'est-à-dire « se servir de la *pàgà:y* » pour conduire le canot. M. Rivard commente comme suit : « *paga:y* est inconnu ici. Quant au verbe, nous disons (autour de Québec) *pàgeyè* ». Chamberlain dit (II, p. 62) : « ... pas dérivé des dialectes du Canada, mais de quelque dialecte employé dans les parages de la Guienne française ». Clapin donne : « *pagaie*, petit aviron court dont l'usage nous vient des sauvages » ; il attribue aussi au verbe *pagayer* le sens de « ramer avec une *pagaie* ».

23 *pāpinà*, m. Une autre forme du n° 22 ; le sens est le même.

24 *pātāt*, f. = patate, du mot haïtien *batata*, selon Chamberlain (II, p. 63). *pātāt* est le mot usité pour la *pomme de terre* commune qu'on distingue en français de la *patate* ou *pomme sucrée*. (Cf. Rinfret.) Clapin dit : « On dit aussi « *pataque* » et « *petaque* » (Cf. *tomak* pour *tomate*) ».

25 *pikwà*, m. Mot entendu dans l'expression : *mèg kòm ã pikwà*, maigre comme un (picois). Chamberlain (II, p. 76) donne le mot *picouille* dans le sens « animal maigre à l'excès ; origine obscure ». On devra déterminer s'il y a des rapports entre *pikwà* et *picouille*. Clapin donne : « *picouille*, du sauvage Cri *piku*, signifiant briser, fracasser. Tout animal étique, maigre, décharné à l'excès ».

26 *pinkē*, m. C'est le nom, selon les indications fournies à Carleton, d'un oiseau ou d'un poisson. Chamberlain donne (II, p. 63) *pécan*, l'animal connu des pêcheurs sous le nom *marles canadiens*. Cf. Clapin, *pécan*. Il faudra d'abord établir l'identité de *pinkē* et de *pécan*.

27 *pirog*, f. = pirogue, en anglais *piroque* ou *dugout*. Chamberlain dit (II, p. 77) : « De quelque dialecte des Indes Occidentales ou des Caraïbes ; cf. *periagua* ». Clapin écrit *piroque* et définit : « Mot sauvage francisé, et désignant soit un canot d'écorce, soit un canot fait d'un tronc d'arbre creusé. »

28 *sézā*, m. Épelé, par la maîtresse d'école de Carleton, *cézan* et traduit « dessus de souliers appelés mocassins » :

jé tá:ye mō sēzā d suye trō pti.

j'ai taillé mon (cézan) de soulier trop petit.

Peut-être y a-t-il des rapports entre *cézan* et *mògāsīn* (N° 18).

29 *skwá*, f. C'est le mot usité en anglais : *squaw*. Parmi les Acadiens *saràjès* est plus commun ; cf. l'exemple cité au n° 9. « *Skwá* est venu des Algonquins de l'est et s'est introduit de bonne heure dans le parler anglais. » (Chamberlain, II, p. 88.)

30 *càgàmó*, m., = chef. C'est, sans doute, le mot *sagamo* = chef indien, noté par Chamberlain (II, p. 87). Dans le Massachusetts, on appelait ce chef *sagmore*. Clapin donne « *sagamos*, chef de tribu indienne ».

31 *tabá*, m. = tabac. Chamberlain dit que les deux mots *tabac* et *petun* ont survécu au Canada. Parmi les Caraïbes, *tabaco* signifiait le *tuyau* au moyen duquel les Indiens fumaient le tabac.

32 *tamòhòk*, m. = tomahawk, mot qui a pénétré dans le français et dans l'anglais (cf. Chamberlain, II, p. 88). Clapin cite Lacombe « qui fait dériver ce mot du dialecte Cri : *otomahuk*, assommez-le, ou *otamahwaw*, il est assommé ».

33 *tabàgàn* = toboggan, mot que l'on emploie tel quel et en anglais et en français. Selon Chamberlain (II, 88), *tabagan* ressemble plus aux formes de l'algonquin de l'est qu'à celle de l'ouest. La forme micmac est *tubagun*. Dunn écrit *tobogane*, Clapin *tabagane*, *tabogine*, *tobagane*, et il ajoute, après avoir expliqué l'origine et le sens du mot : « On dit aussi traîne sauvage » (Cf. BPFC., II, p. 47 : *tabàgàn* = tobagane).

34 *wòwārō*, m., = grosse grenouille dont, apparemment, le nom imite le cri rauque ; en anglais, *bullfrog*. Selon Chamberlain, l'origine en est huronne ou iroquoise. Dunn donne *ouaouaron* et *wararon*. Legendre (Langue française au Canada, 1890, p. 31) dit : « Il vient du mot huron *ouaroune* et rend exactement le cri de l'animal. » Bibaud commente le mot (*Mémorial*, p. 56) et termine en citant le *Vocabulaire de la langue huronne* du Récollet Sagard.

Clapin le définit bien. On trouvera un bon exemple de l'usage qu'en fait la littérature canadienne-française dans BPFC. (IV, p. 184.)

Comme on peut en juger par cette liste de trente-quatre mots indiens, le vocabulaire indigène n'a pas envahi le parler franco-acadien.

La même constatation ressortirait d'une étude qui aurait pour objet tout le Canada. Et cependant si, pour classer les phénomènes linguistiques, on divisait ce dernier en sections géographiques de grandeur égale, sans doute l'on ne découvrirait pas plus de mots indiens dans chacune d'entre elles qu'en Acadie ; mais dans telle section, on trouverait à coup sûr beaucoup de termes indiens différents de ceux que l'on emploie dans telle autre section. La somme des mots différents usités dans les diverses sections formerait donc un total assez respectable.

* * *

Ce phénomène d'intrusion indienne doit d'autant plus attirer l'attention des lexicographes américains, et surtout canadiens, que ces mots auront vite fait de disparaître avec la fuite des années et l'extinction graduelle des tribus sauvages. Il se passera bientôt dans tout le Canada ce qui est en train de se produire en Acadie, où les vieux presque seuls emploient aujourd'hui ces expressions. C'est en prévision de ce danger que les savants du Canada doivent appliquer de ce côté leur esprit de recherche ; ils auront beau chercher, ils ne trouveront nulle part de phénomène plus intéressant.

Pour contribuer au succès de leur tâche, il nous semble utile de ne pas terminer ce mémoire sans ajouter un certain nombre de termes indiens qui, croyons-nous, n'appartiennent pas au vocabulaire franco-acadien ⁽¹⁾. Ce sont, par exemple :

1	<i>achigan</i>	<i>âcigā</i>	perche noire ; anglais <i>black bass</i>
2	<i>almouchiche</i>	<i>âlmucic</i>	variété de chiens
3	<i>apanac</i>	<i>âpânâk</i>	farine
4	<i>apola</i>	<i>âpolâ</i>	variété de ragoût
5	<i>assinabe</i>	<i>âsinâb</i>	lourde pierre qui sert à retenir un filet au fond de l'eau
6	<i>autmoïn</i>	<i>ôtmwē</i>	prêtre ou sorcier indien
7	<i>batiscan</i>	<i>batiskā</i>	sapristi
8	<i>cacaoui</i>	<i>kākūwi</i>	variété de canard
9	<i>canaoua</i>	<i>kânâwa</i>	terme dérisoire appliqué aux sau- vages par les blancs
10	<i>canaouache</i>	<i>kânâwâc</i>	v. <i>canaoua</i>
11	<i>cannibal</i>	<i>kânibâl</i>	anthropophage
12	<i>caouin, -e</i>	<i>kâwē, kâwin</i>	terme dérisoire pour sauvage, sauva- gesse
13	<i>chouayen</i>	<i>cwâyē</i>	terme dérisoire appliqué aux Can. fr., particulièrement aux « bu- reaucrates » de 1837-1838

(1) On se renseignera davantage sur ces mots en consultant soit le *Dictionnaire* de Clapin, soit la liste publiée par le Père Lacasse (B P F C, v. pp. 65-6).

14	<i>dodiche</i>	<i>dodie</i>	jupon d'enfant
15	<i>esurnis</i>	<i>esurni</i>	graines de porcelaine avec lesquelles les sauvages confectionnent des colliers
16	<i>iroquois</i>	<i>iròkwá</i>	langage incompréhensible
17	<i>kayak</i>	<i>kàyàk</i>	canot de pêche
18	<i>kini-kinik</i>	<i>kinikini</i>	je mêle
19	<i>machicoté,</i> <i>matchicoté</i>	<i>macikòte,</i> <i>màteikòte</i>	jupe, jupon
20	<i>mackinaw</i>	<i>màkina</i>	couverture de laine, pelisse
21	<i>malachigan</i>	<i>màlàeigā</i>	cf. no. 1 <i>mal</i> + <i>achigan</i> ? variété d' <i>achigan</i>
	<i>manachigan</i>	<i>mànàeigā</i>	mal conformé
	<i>manacigan</i>	<i>mànàsigā</i>	
22	<i>maskeg</i>	<i>màskèg</i>	marais, savane
23	<i>maskinongé</i>	<i>màskinōje</i>	variété de brochet
24	<i>matachias</i>	<i>màtàcias</i>	rassades dont les sauvagesses ornent leurs habits
25	<i>matachier</i>	<i>màtàcyé</i>	s'enjoliver la figure, le corps
26	<i>micoinée</i>	<i>mikwané</i>	ce que contient la cuillère appelée <i>micoine</i>
27	<i>ondatra</i>	<i>ōdàtra</i>	rat musqué
28	<i>oualamiche</i> <i>ouananiche</i>	<i>wàlàmie</i> <i>wananie</i>	poisson d'eau douce, fort estimé
29	<i>ouragam</i>	<i>uràgām</i>	ouragan
30	<i>outiko</i>	<i>utikó</i>	géant, monstre fabuleux
31	<i>pacane</i>	<i>pàkàn</i>	noix du noisetier ou du coudrier
32	<i>petun</i>	<i>p(é)tē</i>	tabac
33	<i>petuner</i>	<i>ptāné</i>	prendre du tabac, fumer
34	<i>petuneur</i> <i>petuneux</i>	<i>ptānè:r</i> <i>ptāné</i>	fumeur de tabac
35	<i>pétouane</i>	<i>pétwān</i>	arbuste, arbrisseau
36	<i>pembina</i>	<i>pēbina</i>	(corruption de <i>pipeybinao</i>) (cf. 22 et 23 ; liste précédente)
37	<i>pémican</i>	<i>pémikā</i>	viande emballée
38	<i>péribonka</i>	<i>péribōka</i>	se rassembler
39	<i>piwi</i>	<i>piwi</i>	duvet des oiseaux
40	<i>ouache</i>	<i>wāc</i>	conduit souterrain du castor
41	<i>ouiche</i>	<i>wic</i>	retraite du castor
42	<i>quiliou</i>	<i>kiliu</i>	grand aigle royal
43	<i>sawayenne</i>	<i>sàwàyèn</i>	racine bienfaisante
44	<i>sakawa</i>	<i>sàkàwá</i>	il pousse des cris pour empêcher quelqu'un de parler
45	<i>sagamité</i>	<i>sàgàmité</i>	bouillie quelconque
46	<i>tikouapé</i>	<i>tikwape</i>	l'homme au caribou
47	<i>watap</i>	<i>watāp</i>	racine d'épinette

JAMES GEDDES, Jr. *

Université de Boston.